

## CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE

### CAFDES - NIVEAU 7



VAE

Accessible par la Validation des Acquis  
de l'Expérience

### LE MÉTIER

Les directeurs d'établissement ou de service d'intervention sociale orientent, élaborent et conduisent l'action d'un ou plusieurs établissements ou services du champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire. Ils exercent leurs missions et assument les responsabilités confiées par délégation de la personne morale, dans le respect du cadre législatif et réglementaire et s'inscrivant dans les missions d'intérêt général et d'utilité sociale. Ils créent et sont garants des conditions d'un accompagnement des usagers individualisé, de qualité et respectant leur consentement libre et éclairé.

### PRÉ-REQUIS/CONDITIONS D'ACCÈS

**Diplôme, expérience** : le candidat qui souhaite intégrer cette formation doit soit :

- Être titulaire d'un diplôme ou certificat ou titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) au moins de niveau 6 (anciennement II)
- Être titulaire d'un diplôme mentionné au Code de l'action sociale ou des familles ou au Code de la santé publique **et** inscrit au niveau 5 (anciennement III) du RNCP.
- Être en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.
- Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par un organisme habilité à cet effet. Seul le centre ENIC-NARIC est désormais compétent pour la reconnaissance des niveaux de diplôme étrangers.

Tout candidat en cours d'obtention d'un diplôme de niveau 6 peut se présenter à la sélection CAFDES. Cependant l'entrée en formation CAFDES sera effective sous réserve de l'obtention de ce diplôme et de la réussite à l'épreuve de sélection.

**Admission de droit** : la réglementation d'août 2022 relative au CAFDES autorise l'admission de droit en formation pour les candidats titulaires d'un apprentissage.

Les pré-requis relatifs aux diplômes ne s'appliquent pas à ces candidats. Les employeurs doivent néanmoins respecter la réglementation en vigueur sur le niveau de diplôme requis pour exercer la direction d'un ESSMS.

**Sélection/épreuve d'admission** : l'accès à la formation est conditionné par la réussite d'une sélection nationale. Elle porte sur un entretien de 30 minutes à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat visant à évaluer la manière dont il envisage la fonction de direction, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession.

La sélection est organisée sur l'inter-région comprenant le Grand Est, la Bourgogne - Franche-Comté, l'Auvergne -Rhône Alpes et La Réunion.

**En cas d'admission, la sélection est valable 5 ans.**

### DURÉE

La formation se déroule sur **28 mois**. Elle comprend :

- » 700 h de formation théorique
- » 170 à 510 h de formation pratique, selon la situation professionnelle

### PÉRIODE

septembre n à décembre n+2

### DATES

Nous contacter ou consulter le calendrier de la formation sur notre site :

[www.eseis-afris.eu/cafdes](http://www.eseis-afris.eu/cafdes)

### LIEU

**ESEIS - Site de Strasbourg**

3 rue Sédillot

67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 21 19 90

strasbourg@eseis-afris.eu

Accessible aux personnes en situation de handicap

**CODES**

- **CPF :**  
239670
- **RNCP :**  
36838

**TAUX :**

- **De réussite :** 73% en 2022
- **D'abandon :** 8% en 2022
- **De satisfaction :** 72% en 2022

**COÛTS**

- **Frais de sélection oral :**  
170€
- **Droits d'inscription :** 260€
- **Coût de la formation :**  
16 170€

**Financement de la formation,**  
par :

- » la voie de la formation professionnelle : sur devis
- » le Compte Personnel de Formation (CPF)
- » le CPF de transition
- » un financement personnel : nous consulter

**CONTACTS**

Responsable :  
Béatrice SCHNEUWLY  
beatrice.schneuwly@eseis-afri.eu

Assistante pédagogique :  
Samia NEGRACH  
Tél. : 03 88 21 19 97  
samia.negrach@eseis-afri.eu

**CONTENU**

L'enseignement est actuellement structuré autour de quatre blocs de compétences (BC) :

- **BC-DF1 :** Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques (196h)
- **BC-DF2 :** Définir et piloter le projet (154 h)
- **BC-DF3 :** Manager et gérer les ressources humaines (196h)
- **BC-DF4 :** Gérer les volets économiques, financier et logistique (154h)

Une approche transversale de la fonction de direction, articulant principes éthiques et techniques de management, est présente dans les contenus des quatre BC-DF. Ainsi, le directeur stagiaire construit progressivement et de façon intégrée sa fonction et son professionnalisme.

Sensibles à une ouverture sur l'international, nous avons développé, à l'ESEIS, un module spécifique sur les politiques sociales européennes sous forme de séminaires et/ou voyages d'études.

La formation menant au CAFDES est désormais accessible par blocs de compétences - nous contacter.

Consulter le programme détaillé sur notre site : [www.eseis-afri.eu/cafdes](http://www.eseis-afri.eu/cafdes)

**ALLÈGEMENTS/DISPENSES**

Informations détaillées page 11 de l'Annexe III de l'Arrêté paru le 27/08/2022.

**CERTIFICATION**

Établie par l'EHESP au nom du Ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, la certification est consécutive à la réussite des épreuves nationales organisées par l'EHESP et des épreuves de certification et de contrôle continu organisées par l'ESEIS.

Chacun des blocs de compétences est validé séparément et sans compensation des notes. Le candidat valide le bloc de compétences s'il valide une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve de certification.

Consulter les détails de la certification sur notre site :  
[www.eseis-afri.eu/cafdes/#certification](http://www.eseis-afri.eu/cafdes/#certification)

